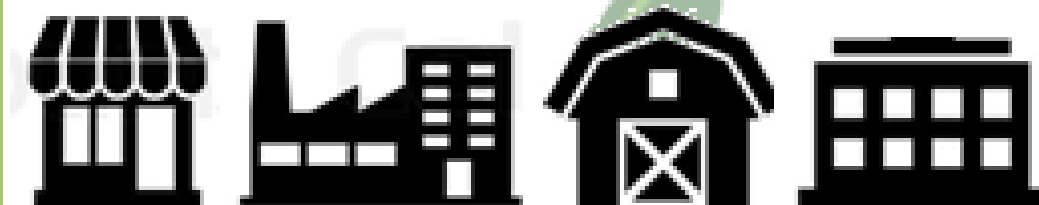
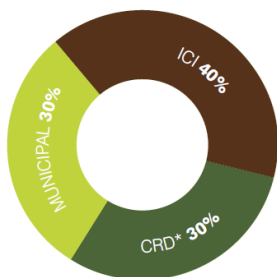




Guide de gestion des
matières résiduelles destiné aux
Industries **C**ommerces **I**nstitutions

Pour maximiser la gestion de vos matières résiduelles





* Construction, rénovation et démolition

Avant-propos

Ce guide d'information pour les industries, commerces et institutions (ICI) s'inscrit dans la volonté de la MRC de Charlevoix d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Pour atteindre ces objectifs, il est primordial que tous effectuent une saine gestion de leurs matières résiduelles.

La récupération des matières recyclables et valorisables est obligatoire, selon le règlement sur les matières résiduelles adopté par chacune des municipalités de la MRC de Charlevoix. En conséquence, il est interdit à quiconque de déposer des matières recyclables et valorisables dans les contenants destinés à la collecte des ordures.

Étapes reliées à une saine gestion

**Selon
RECYC-QUÉBEC,
le secteur des
ICI génère à lui
seul 41% des
matières
résiduelles au
Québec.**

I. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

1. ÉTAT DE LA SITUATION

- Faire l'inventaire des matières générées

3. PLAN D'ACTION

- Établir des objectifs et un échéancier
- Identifier les équipements nécessaires
- Déterminer les actions à mettre en place

4. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

- Impliquer les employés
- Adapter les lieux de travail (équipement et identification)

Besoin de soutien

Dans ce guide, vous trouverez plusieurs informations pratiques qui sont utiles pour la gestion de vos matières résiduelles. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la ¹MRC de Charlevoix.

¹coordonnées disponibles à la fin du document



La récupération

Liste des matières recyclables

Contenants, Emballages et Imprimés (en papier, carton, métal, plastique et verre)

- Contenants de plastique et styromousse
- Pots et bouteilles en verre
- Sacs ou pellicules de plastique
- Papiers, journaux revues, circulaires
- Boîtes de carton (défaire les boîtes)



Les résidus de déchetage de documents doivent être mis dans un sac de plastique transparent.

Contenants de collecte

Les contenants acceptés pour la collecte des matières recyclables sont :

- ⇒ bac bleu résidentiel 360 litres,;
- ⇒ conteneur chargement avant de format 2, 4, 6 et 8 verges.



Où vous procurer vos contenants:

- Bac 360 Litres : Formulaire en ligne sur le site Internet de la MRC. www.mrccharlevoix.ca
- Conteneur chargement avant : Pour les gros générateurs, communiquer avec la ¹MRC.

Les matières organiques

Si votre entreprise produit des matières organiques telles que les résidus alimentaires et de jardin, il est pertinent de les valoriser afin de diminuer le volume de vos déchets.

La collecte des matières organiques est offerte aux ICI de la MRC de Charlevoix par le biais de la collecte de bac brun. Les bacs bruns sont fournis sans frais par la MRC. Pour avoir des bacs bruns, il suffit d'en faire la demande.



¹coordonnées disponibles à la fin du document

Autres matières...

Résidus de produits dangereux



Il s'agit de matières qui, par leur nature chimique, peuvent représenter une menace pour la santé et l'environnement.

- Piles et batteries
- Fluorescents et fluocompactes
- Cartouches d'encre
- Huiles à moteur et résidus de peinture
- Produits chimiques



Pour vous départir de façon sécuritaire de vos résidus dangereux, en petite quantité (moins de 5 gallons), utiliser l'un des ¹points de dépôt de la MRC.

Pour les grandes quantités de matières dangereuses ou pour des matières dangereuses de nature industrielle, vous devez contacter directement une ¹compagnie spécialisée dans le domaine.

Les résidus de construction

Si votre entreprise produit ce type de matières, vous avez trois options;

1. Les apporter dans les ¹Écocentres de la MRC (tri obligatoire et frais applicables)
2. Faire la location d'un conteneur 40 verges et la ¹compagnie s'occupera d'en faire la collecte par la suite.
3. Les apporter dans un ¹centre de récupération de résidus de construction à l'extérieur de la région.

Métaux

Si votre entreprise produit beaucoup de cette matière, informez-vous auprès de ¹recycleurs qui pourront vous laisser un contenant pour leur récupération. Sinon, les métaux sont acceptés gratuitement dans les ¹Écocentres.



Matériel informatique et électronique



Que ce soit pour une imprimante, un ordinateur, un téléphone, un cellulaire ou encore un téléviseur, les ¹Écocentres de la MRC sont les points de dépôt officiels. Vos articles seront déposés dans des conteneurs barrés prévus à cet effet, et ce, sans frais.

¹coordonnées disponibles à la fin du document



Ameublement

Si vous avez de l'ameublement désuet, vous devez vous en départir dans les ¹Écocentres. Les articles en bon état seront réutilisés par le biais de l'Écoboutique et ceux en mauvais état seront démantelés pour être valorisés.

N.B.: Des frais peuvent s'appliquer pour la valorisation.



Textile

Si vous avez des articles tels que des draps, douillettes, couvertures, serviettes, uniformes, etc. qui peuvent être réutilisés, apportez-les à l'Écocentre de St-Urbain. Ces articles seront exportés dans des pays défavorisés pour leur réutilisation.



Résidus agricoles

Programme de récupération Agrirécup

Sacs de semences, de pesticides et fertilisants, Contenants de pesticides et fertilisants et réservoirs pesticides en vrac non consignés.

points de dépôts :

- Écocentres de St-Urbain : 7, Parc Industriel
- Agrizone Avantis (La Malbaie) : 2190, boul. de Comporté



Bidons
jusqu'à 23 l



Réservoirs et barils



Sacs et
grands-sacs de vrac

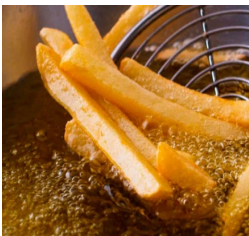
Les carcasses d'animaux: Les carcasses d'animaux doivent être récupérées par une ¹entreprise spécialisée. Il est interdit de jeter les carcasses d'aucune espèce animale dans les ordures.

Pneus surdimensionnés: Il faut faire appel à une ¹entreprise qui offre le service de récupération.



Huile végétale usée

Les petites quantités d'huile végétale (moins de 5 gallons) sont acceptées dans les ¹Écocentres. Pour les grandes quantités, il faut faire affaire avec une ¹entreprise de récupération spécialisée.



Résidus d'animaux

Les résidus de coupe d'animaux doivent être récupérés par une ¹entreprise spécialisée. Il est interdit de les jeter aux ordures.



¹coordonnées disponibles à la fin du document

Gestion à l'interne des matières résiduelles



Pour s'assurer que la gestion des matières résiduelles se déroule bien, il faut bien organiser l'espace de travail.

Ainsi, il est primordial:

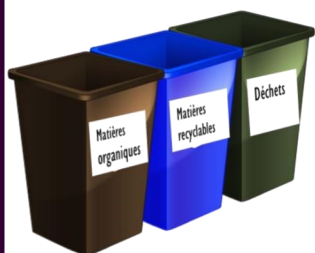
1. De bien identifier les lieux de production des matières récupérables
2. D'installer à ces endroits des bacs bien identifiés pour recueillir les matières (matières recyclables, résidus dangereux, piles, compost...)
3. De regrouper les bacs et bien afficher ce qui va à l'intérieur. Les gens jettent leurs matières dans le premier bac venu, ainsi, dans l'aire de repas, la poubelle doit être jumelée à un bac de récupération et de compost.



Équipement

Le choix des équipements de gestion des matières résiduelles dépend du type de matières, de la quantité à recueillir, de l'endroit où seront placés les bacs et de votre budget.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :



- Bacs de couleur et de grosseurs différentes;
- Ilots de récupération;
- Réutilisation des bacs en place sur lesquels vous aurez apposé les indentifications nécessaires.

Programme de reconnaissance et aide financière

ICI on recycle +

Le programme de reconnaissance « ICI on recycle+ » de RECYC-QUÉBEC souligne les efforts des organisations ayant implanté des mesures qui permettent une gestion écoresponsable des matières résiduelles.



Aide financière

Recyc-Québec propose différents programmes d'aide financière pour les projets visant à améliorer la gestion des matières résiduelles des organismes. Consultez la section entreprises et organismes /mieux gérer/ de leur site web.



Bottin des entreprises en gestion des matières résiduelles

Liste non exhaustive

Entreprise	Champs d'activité	Coordonnées	
MRC de Charlevoix	Information en gestion des matières résiduelles et service de collecte	gmr@mrccharlevoix.ca	418-435-2639 #6012
		itremblay@mrccharlevoix.ca	418-435-2639 #6011
Écocentre St-Urbain	Dépôt de matières résiduelles (matériaux de toutes sortes, meubles, RDD, électronique, textile, etc.)	7, rue du Parc Industriel	418-435-2639 #6012
Écocentre Isle-aux-Coudres		14, chemin Pedneault	
Matrec	Vente conteneur chargement avant	www.matrec.ca	1-800-736-0080
NI Corporation	Bacs divers d'intérieur et d'extérieur, ilots	www.ni-corporation.com/produits	1-800-694-1216
Nova Mobilier	Bacs divers d'intérieur et d'extérieur, ilots	www.novamobilier.com	1-819-395-5369
S. Larno inc	Récupération de métaux	www.slarno.com	418-665-7212
Recyclage d'autos Desbiens		Baie-Saint-Paul	418-435-5920
Iron Mountain	Déchiquetage de papier confidentiel	www.ironmountain.com	1-800-327-8345
Shred-it		www.shredit.com	877-542-3992
Éric Tremblay excavation	Location de conteneurs pour les résidus de construction	meubleserictremblay.ca	418-435-3399
Aurel Harvey et fils		www.aurelharvey.com/	418-665-4461
Écocentre Matrec	Récupération de matériaux de construction	www.matrec.ca	1-800-585-9155
Véolia SE	Récupération de produits dangereux	www.veolia.ca	1-800-361-8920
Faïda Inc.	Récupération de pneus surdimensionnés	ydube@faïda.ca	1-819-621-1717
Sanimax	Récupérateur de carcasses d'animaux, de résidus d'équarissage et d'huile de cuisson	sanimax.ca	1-888-726-4629

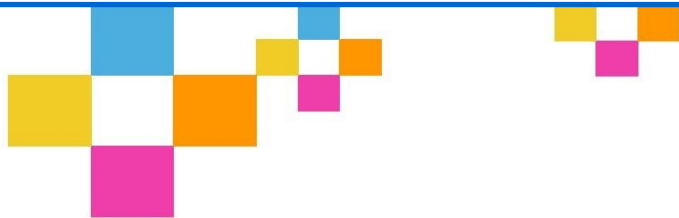
Affichage

Recyc-Québec met à votre disposition des affiches de tri pour différentes catégories de matières. Consultez la section entreprises et organismes /mieux gérer/ pictogrammes de signalisation et de sensibilisation de leur site web :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca



Nous vous invitons à faire comme la MRC, en vous inscrivant au programme de reconnaissance « ICI on recycle + » de Recyc-Québec afin de faire reconnaître votre entreprise pour la bonne gestion de vos matières résiduelles.



NOTRE ENTREPRISE A CHOISI DE PLACER L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE SES PRATIQUES D'AFFAIRES !

Nos efforts sont reconnus par le programme **ICI on recycle +** de RECYC-QUÉBEC.

Fiers d'être
un établissement
attesté



Partagez vos bons coups!!

Vous avez mis en place des pratiques écoresponsables dans votre entreprise? Vous souhaitez partager vos bons coups pour inspirer d'autres entreprises à prendre le virage VERT?

Contactez la MRC de Charlevoix, il nous fera plaisir de partager vos réussites sur notre site web et dans nos publications.

MRC Charlevoix
4, place de l'Église
Baie-Saint-Paul, Qc G3Z 1T2

Tél.: 418-435-2639 #6012

Courriel : gmr@mrccharlevoix.ca

Site Internet: www.mrc-charlevoix.ca



www.facebook.com/mrccharlevoix/